



Sport

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS dans L'ECONOMIE SOCIALE

Développer la qualité de vie au travail



Chorum

L'ECONOMIE SOCIALE

L'économie sociale emploie plus de 2,1 millions de salariés répartis dans environ 200 000 structures :

- 170 000 associations, employant 1 700 000 salariés ;
- 22 000 coopératives, employant 300 000 salariés ;
- 4 000 mutuelles, employant 74 000 salariés ;
- 1 000 fondations, employant 60 000 salariés.

L'économie sociale emploie aujourd'hui près d'un salarié sur dix en France.



LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ECONOMIE SOCIALE

Consciente des attentes suscitées par les valeurs et principes défendus par l'économie sociale, l'Usgeres a publié en novembre 2007 une « Déclaration pour promouvoir la qualité de l'emploi et développer la responsabilité sociale des entreprises de l'économie sociale ». Dans le cadre de son « groupe de dialogue social transversal de l'économie sociale », l'Usgeres s'est notamment fixé pour objectif de réfléchir aux bases d'un futur accord collectif sur la prévention et la santé au travail dans l'économie sociale. La négociation de cet accord s'ouvrira courant 2009. Plus près du terrain, l'Usgeres veut mettre à disposition des employeurs de l'économie sociale des outils appuyant la mise en œuvre concrète de démarches de prévention.

Chorum agit pour les acteurs de l'économie sociale et avec eux, en leur proposant des offres adaptées à leurs besoins. Pour renforcer les synergies, Chorum a créé CIDES, Chorum Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale. CIDES a pour vocation de construire avec l'ensemble des acteurs (fédérations, employeurs, représentants des salariés...) une démarche de prévention adaptée aux activités des structures, pour une meilleure action sur les risques professionnels et le bien-être des salariés.

Dans ce cadre, un partenariat entre Chorum et l'Usgeres s'imposait. En effet, les deux organismes se rejoignent sur nombre de thématiques, parmi lesquelles le décroisement des familles de l'économie sociale, la qualité du dialogue social, le développement de parcours professionnels sécurisés, le maintien dans l'emploi des seniors, et bien sûr la prévention et la santé au travail.

Les différentes branches de l'économie sociale sont concernées par les problèmes actuels de santé au travail, d'accidents, d'invalidités, de croissance des dépenses de santé, d'absentéisme, de hausse de la pénibilité du travail pour les seniors... Une meilleure connaissance des spécificités des risques présents dans l'économie sociale était nécessaire pour mieux orienter l'ensemble des actions menées, au niveau national ou sectoriel comme au niveau local, dans ces domaines.

Le partenariat entre l'Usgeres et Chorum a permis dans un premier temps de réaliser une étude sur la santé au travail dans l'économie sociale, dont le principal apport est l'identification des risques dominants dans l'économie sociale :

- Les risques dits psychosociaux, stress, dépressivité, maladies cardiovasculaires, apparition de TMS¹ ;
- Les risques liés aux contraintes physiques (port de charges, manutention, contraintes posturales et articulaires, chutes...), pouvant conduire à des atteintes fortement invalidantes dans certains cas (TMS, lombalgies...);
- Le risque routier, risque d'accidents survenant sur la voie publique aux conducteurs de véhicules et aux piétons ;
- Les risques biologiques et infectieux liés au contact humains ou avec des animaux, facteurs aggravant les risques d'accidents et de dépressivité.

Dans un second temps, l'objectif de ce partenariat est de mettre à disposition des structures de l'économie sociale des fiches pratiques permettant la mise en œuvre concrète d'une démarche de prévention des risques professionnels.

¹. Les TMS (troubles musculo-squelettiques) sont des affections qui touchent les articulations, et qui peuvent être fortement invalidantes. Ils sont dus à la combinaison de plusieurs facteurs, dont les mauvaises postures, les gestes répétitifs, le stress...

PRESENTATION DES FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques « Prévention des risques professionnels » font le point sur les principaux aspects de la mise en œuvre d'une démarche de prévention :

- Fiche # 1 ■ **Les obligations de l'employeur**
en matière de santé et sécurité au travail et de prévention des risques professionnels
- Fiche # 2 ■ **Les risques psychosociaux**
dans l'économie sociale
- Fiche # 3 ■ **Les autres risques professionnels**
présents dans l'économie sociale
- Fiche # 4 ■ **Méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels**
la démarche
- Fiche # 5 ■ **Méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels**
outil proposé
- Fiche # 6 ■ **Méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels**
plan d'actions de prévention
- Fiche # 7 ■ **La formation**
en matière de santé au travail
- Fiche # 8 ■ **Le dialogue social,**
la représentation des salariés et la vie des instances
- Fiche # 9 ■ **Aides techniques,**
méthodologiques ou financières
- Fiche # 10 ■ **L'intégration des travailleurs**
souffrant d'un handicap
- Fiche # A ■ **Le document unique**
d'évaluation des risques professionnels
- Fiche # B ■ **L'encadrement**
des activités physiques et sportives (APS)
- Fiche # C ■ **Les emplois administratifs,**
d'organisation et de direction



Adresse : 56 - 60 rue Nationale
75649 Paris cedex 13

Tél : 01 45 70 18 43

Fax : 01 45 86 83 00

E-mail : contact.cides@chorum.fr

Site Web : <http://www.chorum.fr>
<http://cides.chorum.fr>

UN OUTIL POUR QUI ?

Cet outil s'adresse aux employeurs (dirigeants bénévoles ou salariés, DRH...) et à l'ensemble des acteurs de la prévention des risques professionnels au sein des structures de l'économie sociale.

UN OUTIL POUR QUOI ?

Dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels résident plusieurs enjeux, essentiels dans la vie d'une structure :

- Les enjeux humains (intégrité physique et mentale des salariés, épanouissement, respect des valeurs de l'économie sociale, dialogue social...);
- Les enjeux liés à l'organisation du travail (coopération dans le travail, absentéisme, turn-over, conflits...);
- Les enjeux économiques (coûts induits, qualité des réalisations...).

Promouvoir la santé au travail est un enjeu pour les employeurs, qui doivent respecter la législation, fidéliser autour de projets mobilisateurs, et assurer la viabilité économique de leur structure.



LES ENGAGEMENTS DES EMPLOYEURS DE L'USGERES

2007 : Dans sa Déclaration pour promouvoir la qualité de l'emploi adoptée en novembre 2007, l'Usgeres s'est engagée à promouvoir la santé au travail dans les branches et secteurs professionnels de l'économie sociale.

2008 : Cette préoccupation partagée par les Confédérations syndicales de salariés a fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du Groupe de Dialogue Social transversal de l'économie sociale, et a abouti à la rédaction d'un texte d'orientations sur la thème de la prévention et de la santé au travail. Parallèlement à ces travaux, une étude documentaire sur les risques professionnels dominants dans l'économie sociale a été menée en partenariat avec Chorum.

2009 : L'Usgeres et les Confédérations syndicales de salariés ont engagé la négociation d'un accord sur la prévention des risques psychosociaux, dont le stress au travail dans l'économie sociale. Cet accord a pour objectif de définir les orientations et les mesures nécessaires en vue d'assurer la prévention de ces risques professionnels dans les entreprises de l'économie sociale.

COMMENT PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ?

Les pistes d'action sont nombreuses (liste non exhaustive) :

- Développer l'information en direction des salariés sur le projet de la structure et l'action de la direction ;
- Agir sur l'organisation du travail, développer la communication et les échanges formels et informels au sein des collectifs de travail ;
- Développer la formation professionnelle, notamment qualifiante, et proposer des parcours d'évolution professionnelle aux salariés ;
- Développer des formations-action sur la prévention des risques professionnels, associant l'ensemble des acteurs concernés, pour une prise en compte des situations réelles de travail dans la formation, et des apports de la formation dans l'organisation du travail ;
- Agir sur les moyens, notamment matériels et techniques (aménagement des locaux, réorganisation des espaces de travail, équipement, association des structures et des salariés aux choix du matériel, formations des utilisateurs...) ;
- Etc.

Et, pour accompagner l'ensemble de ces démarches, diverses institutions et partenaires peuvent accompagner et co-financer l'évaluation des risques...

Les fiches pratiques que vous trouverez dans ce document ont donc pour objectif de sensibiliser les structures de l'économie sociale à l'importance de la prévention des risques professionnels et de leur fournir un outil pratique pour l'action.



COMMENT UTILISER CES FICHES PRATIQUES ?

La prévention des risques professionnels a d'abord une dimension réglementaire, que les fiches rappellent, et qui s'applique à l'ensemble des employeurs. Comment passer du « simple » respect de ces obligations à une démarche active de prévention ?

Les fiches pratiques présentent des pistes d'action en termes de démarches, d'outils, de ressources. Elles ont pour but de fournir des pistes de réflexion et d'action et ne constituent pas un modèle formel.

La prévention des risques professionnels est une démarche qui, pour être utile, doit s'appuyer sur la réalité des situations vécues et proposer des évolutions progressives et adaptées au contexte de chaque structure.

UNE PROXIMITÉ NATURELLE, DES PROBLÉMATIQUES COMMUNES

De par leur fonction et leur rôle dans l'économie sociale, Chorum et l'Usgeres ont des liens étroits et travaillent sur des problématiques fortement imbriquées. Chorum via sa structure mutualiste met en œuvre la prévoyance collective d'un certain nombre des branches relevant de l'Usgeres et l'Union, de par son statut d'organisation patronale de l'économie sociale, participe à la gestion paritaire de certaines instances de prévoyance rattachées à Chorum.

Depuis plusieurs années, Chorum –via son pôle de recherches et d'actions CIDES– et l'Usgeres travaillent de concert sur plusieurs problématiques communes identifiées comme prioritaires (l'accompagnement des parcours professionnels sécurisés, le maintien dans l'emploi des seniors...).

Parmi ces préoccupations, CIDES et l'Usgeres ont choisi, en 2007, de renforcer leur collaboration autour de la prévention et la santé au travail pour alimenter la réflexion entreprise par l'Union sur les contours d'un centre ressource sur la santé au travail. Aujourd'hui, la réalisation de cet outil est une première étape importante.

USGERES

L'Usgeres (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie sociale) agit pour la reconnaissance d'un mouvement d'employeurs propre à l'économie sociale et ambitionne d'être reconnue comme un partenaire social à part entière.



Créée en 1994, l'Usgeres :

- **Fédère** les représentations d'employeurs revendiquant leur appartenance à l'économie sociale autour des problématiques qui rythment la vie de leurs entreprises ;
- **Représente** les employeurs de l'économie sociale auprès des pouvoirs publics, des élus et des confédérations syndicales.

Chiffres clés : 26 groupements et syndicats d'employeurs représentant les trois familles de l'économie sociale, associations, mutuelles et coopératives ; 12 branches professionnelles ; 700 000 salariés.

<http://www.usgeres.fr>

CHORUM



Chorum est une offre de protection sociale complémentaire (prévoyance, santé, épargne, retraite, ...), co-portée par le groupe Malakoff Médéric et la Mutualité Française Prévoyance, et se positionne comme le partenaire privilégié des structures et des salariés de l'économie sociale.

<http://www.chorum.fr>

Pour renforcer les synergies et appuyer son action, Chorum a créé le pôle de recherches et d'actions CIDES - Chorum Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale.

CIDES a une triple vocation :

- **Promouvoir** l'identité et les initiatives de l'économie sociale, aux côtés des organisations professionnelles, des mouvements fédératifs, de leurs centres de ressources et de l'ensemble des salariés ;
- **Soutenir** les structures de l'économie sociale dans leurs projets de développement d'une offre de proximité de qualité et différenciante ;
- **Accompagner** l'entrepreneuriat social en aidant les structures dans leur rôle d'employeur (responsabilité sociétale - gestion des ressources humaines - prévention et santé au travail).



<http://cides.chorum.fr>